Fichier 2 B 58

La situation militaire en Afrique en septembre 1881 : une conquête présentée comme une nécessité

Le texte publié par *Le Finistère* le 21 septembre 1881 reproduit un exposé officiel sur la situation militaire en Algérie et en Tunisie. Il intervient à un moment décisif : l'expédition française en Tunisie, lancée en avril à la suite des incidents frontaliers impliquant les Kroumirs, a abouti le 12 mai au traité du Bardo, qui instaure le protectorat français sur la Régence.

L'article présente les opérations à venir comme une simple reprise d'activité après la saison des grandes chaleurs. Il insiste sur l'organisation des postes, la construction d'un chemin de fer vers Mecheria et le Kreider, le renforcement de la colonne de Tébessa et l'envoi de renforts en Tunisie. Derrière ce vocabulaire technique apparaît toutefois une réalité plus lourde : la mise en place d'une infrastructure durable de contrôle militaire, destinée à sécuriser la conquête et à pénétrer le Sahara oranais.

En Tunisie, le correspondant du *Journal officiel* reconnaît que le retrait partiel des troupes et la faiblesse de l'occupation ont favorisé le soulèvement des tribus du Sud. Le ministre résident Théodore Roustan demande alors l'envoi de 23 000 hommes supplémentaires et préconise une marche rapide sur Kairouan. La « pacification » n'est donc pas une

conséquence accessoire du protectorat : elle en est la condition même.

Le texte cherche surtout à rassurer l'opinion métropolitaine. Les renforts proviendraient exclusivement des quatrièmes bataillons, normalement affectés aux places fortes ; les dix-huit corps de l'armée active demeureraient intacts ; aucune classe ne serait appelée et aucune mobilisation partielle ne serait nécessaire. L'argument est clair : la France peut mener une guerre coloniale sans compromettre sa capacité à affronter l'Allemagne et à préparer la revanche pour l'Alsace-Lorraine.

C'est précisément là que réside l'intérêt historique du document. Il montre comment la IIIe République a cherché à rendre compatible la politique coloniale et l'obsession de la revanche. Jules Ferry défendra lui-même cette orientation en présentant les colonies comme des bases nécessaires à la marine, des débouchés économiques et des instruments de rang international pour la France.

Mais le document révèle aussi les limites de cette justification. La Tunisie n'est pas occupée à la suite d'une menace existentielle : l'incident kroumir sert de prétexte à une expédition qui débouche sur un protectorat imposé au bey. En Algérie, Bou-Amama et les tribus du Sud oranais ne sont pas de simples « rebelles » : ils résistent à l'extension de l'autorité coloniale.

Ainsi, *Le Finistère* offre un témoignage remarquable sur la manière dont la presse et l'État transformaient une entreprise de conquête en opération de police, de sécurité et de progrès. Les mots employés — « razzias », « désordres

», « insurrection », « réprimer », « pacification », « prestige » — ne décrivent pas seulement des faits militaires : ils construisent une lecture du monde où la violence coloniale devient mesure d'ordre.

Ce texte invite donc à relire la politique coloniale de Jules Ferry non comme une parenthèse secondaire de l'histoire républicaine, mais comme l'une de ses contradictions fondamentales : une République qui se veut porteuse de droit et de progrès impose simultanément, par la force, sa domination sur des peuples qui ne lui ont pas demandé d'être « protégés ».

T.R.et PPty. novembre 2026
